AlpCoRe
Alpes Compétitives et Responsables
Alpi Competitive e Responsabili

S'informer

S'engager dans l'économie circulaire

L'économie circulaire tente de proposer des solutions à notre économie qui évolue dans un monde fini, doté de ressources limitées. Utiliser efficacement les ressources, limiter et valoriser les déchets, voilà plusieurs pistes possibles qui concernent concrètement chaque entreprise.

de quoi parle t-on ?

S'il s'agit d'aller vers une meilleure connaissance des flux de matières et de déchets, l'économie circulaire ne s'arrête pas à un meilleur traitement des déchets. Il est possible d'aller plus loin en prolongeant, par exemple, la durée de vie des objets de consommation ou en développant la proximité. Réduire ainsi la consommation de matières premières s'inscrit dans une évolution des systèmes économiques indispensable pour assurer un développement durable.

Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. L'économie circulaire doit viser globalement à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources afin de découpler la consommation des ressources de la croissance du PIB tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être. Il s'agit ainsi d'arriver à faire plus et mieux avec moins.

L'économie circulaire propose pour cela de passer d'une économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) qui a atteint ses limites à une économie circulaire fondée sur les 3 R : réduire, réutiliser, recycler. Dans ce modèle qui fait la promotion de l'éco conception et de la production propre, les sources d'énergie utilisées doivent être le plus possible renouvelables, les ressources non renouvelables doivent être utilisées avec modération et le recours aux produits chimiques évité.

quels avantages ?

Une source d'économie
Par le biais de la revente ou de la récupération de composants, une entreprise peut réduire sa facture.

La possibilité de renforcer l'interaction et la fidélité des clients
Avec le retour du produit en fin de vie par exemple et une connaissance plus fine de l'utilisation et des attentes des clients.

La création d'opportunités stratégiques
Une démarche d'innovation qui permet d'imaginer de nouvelles solutions comme de développer des partenariats locaux. Ces évolutions tendent à la création d'avantages concurrentiels qui peuvent être source de nouveaux développements de l'activité.

Une anticipation des risques
Revisiter l'utilisation des matières premières permet d'anticiper leur raréfaction et de maîtriser les risques d'inflation.

AlpCoRe
Alpes Compétitives et Responsables
Alpi Competitive e Responsabili

S'informer

par où commencer ?

L'économie circulaire implique une approche territoriale, à une échelle plus ou moins grande : zone d'activité, commune, communauté de communes, vallée, etc…

Il peut être utile de se renseigner sur les démarches d'économie circulaire ou d'écologie industrielle qui existent sur votre territoire auprès de votre chambre consulaire ou en consultant le site de la région Rhône-Alpes :
http://www.rhonealpes.fr/include/viewFile.php?idtf=17014&path=35%2FWEB_CHEMIN_17014_1401698439.pdf

La première étape consiste généralement à cartographier les flux de matières et de déchets afin d'optimiser les échanges entre les différents acteurs et pourquoi pas mutualiser la gestion des déchets avec différentes entreprises.

Plus largement, l'ADEME recommande un développement de l'économie circulaire qui s'appuie sur une approche en sept points :

- L'**ÉCOCONCEPTION** qui prend en compte, dès la conception, tous les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un procédé ou d'un produit. Vous pouvez en savoir plus en consultant la fiche n° 6 intitulée « Economiser les ressources dès la conception d'un produit/service »
- L'**ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE** qui est un mode d'organisation industrielle mis en place par plusieurs opérateurs économiques d'un même territoire et caractérisé par une gestion optimisée des ressources.
- L'**ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ** qui privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Vous pouvez en savoir plus en consultant la fiche intitulée « Innover par les services avec l'économie de la fonctionnalité »
- Le **RÉEMPLOI** qui permet de remettre dans le circuit économique les produits ne répondant plus aux besoins du premier consommateur
- La **RÉPARATION** qui permet aux biens en panne de retrouver une deuxième vie avec l'apport de pièces neuves ou d'occasion issues du processus de réutilisation.
- La **RÉUTILISATION**, certains déchets peuvent être réparés ou démontés et les pièces encore en état de fonctionnement triées puis revendues.
- Le **RECYCLAGE** qui vise à réutiliser les matières premières issues des déchets, en boucle fermée (produits similaires) ou en boucle ouverte (utilisation dans d'autres types de biens).

pour aller plus loin

Les projets soutenus par la région Rhône-Alpes :
http://www.rhonealpes.fr/1109-ecologie-industrielle.htm#par29130

Le site de l'Institut national d'économie circulaire :
http://www.institut-economie-circulaire.fr/

Le dossier de l'ADEME sur l'économie circulaire :
http://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire

La revue l'ADEME et Vous avec un dossier thématique « Osons l'économie circulaire ! » :
http://www.presse.ademe.fr/2012/10/osons-leconomie-circulaire.html

Le rapport de Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) sur les transitions vers une industrie économe en matières premières :
http://www.lecese.fr/travaux-publies/transitions-vers-une-industrie-econome-en-matieres-premieres

AlpCoRe est un projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Savoie, Haute-Savoie et Région Piémont avec le Fonds européen de développement régional.

FEDER - FESR
alcotra 2007-2013
SAVOIE CONSEIL GENERAL
haute savoie Conseil Général
REGIONE PIEMONTE
CCI SAVOIE
CCI HAUTE-SAVOIE
UNIONCAMERE PIEMONTE

www.lcomunik.com / imprimé sur papier FSC / novembre 2014